



CR•DSU RHÔNE-ALPES

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2005

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1/ Rappel des objectifs du CR•DSU	4
2/ Analyse globale de l'année 2005.....	5
3/ Le CR•DSU en bref...en 2005	8
I. MISE EN RESEAU ET QUALIFICATION COLLECTIVE	9
1/ approches thématiques.....	10
2/ Analyses transversales sur les politiques publiques	14
3 / Le chantier de capitalisation des évaluations des contrats de ville rhône-alpes.....	15
II. INFORMATION, CAPITALISATION.....	16
1/ Informer et favoriser l'accès à l'information	17
2/ Capitaliser les pratiques et des connaissances.....	18
III. ACCOMPAGNEMENT, DES ACTEURS LOCAUX, PROJETS SPECIFIQUES..	22
1/ Service Info/Doc, Service de questions-réponses.....	23
2/ Projets spécifiques et partenariats	25
IV. LES UTILISATEURS DU CR•DSU	27
1/ Utilisateurs tous services confondus : demandes adressées au CR•DSU, participation aux rencontres et conférences	28
2/ Les utilisateurs du service Info / Doc : 265 demandes.....	29
3/ Les participants aux rencontres : 676 personnes.....	30
CONCLUSION.....	34
Perspectives pour l'évolution du CR•DSU	35
ANNEXES	38
Gestion de l'information et de la documentation.....	39
Adhérents et partenaires.....	41
Contribution des Centres de ressources aux Assises nationales de la ville 2005	42

INTRODUCTION

Le Centre de ressources et d'échanges pour le développement social et urbain, CR•DSU Rhône-Alpes, existe depuis 1993 avec pour mission la qualification et la dynamisation des acteurs de la politique de la ville, du développement local intégré dans une démarche d'échanges et de capitalisation, de co-formation et de production collective de réponses.

Il s'intéresse aux politiques et actions mises en œuvre dans l'objectif d'un développement local intégré et solidaire, visant à lutter contre les processus de dévalorisation de certains territoires.

Le CR•DSU Rhône-Alpes a donc vocation à réunir, autour de thèmes majeurs, l'ensemble des acteurs en charge de ces questions : il se fonde sur une approche transversale et multipartenariale, sur le rapprochement et la confrontation entre praticiens et chercheurs, et repose sur la notion d'intelligence et de production collectives.

1/ RAPPEL DES OBJECTIFS DU CR•DSU

- **La mise en réseau, l'échange d'expériences et la qualification collective** des professionnels, dans des formes collectives et en appui individualisé
- **La capitalisation** des expériences et des connaissances à l'échelle rhônalpine
- **La diffusion de l'information** et des ressources

LES GRANDS PRINCIPES D'INTERVENTION

- **Approche transversale et territorialisée.** Le domaine du développement est généraliste, il touche de nombreux thèmes et repose sur des systèmes de coopération. Le CR•DSU est parti de ce constat pour privilégier des approches territorialisées et transversales dans le traitement des questions.
- **Mise en réseau.** Le CR•DSU fonctionne sur un principe de subsidiarité, de coopération et d'échanges avec les principaux lieux ressource et réseaux existants. Il s'agit de « faire réseau », d'identifier les ressources et de les mettre en relation. Il s'agit aussi d'aider à produire.
- **Coopération et volontariat.** L'action du CR•DSU repose sur la participation volontaire, sur le temps que consacrent les acteurs – praticiens, chercheurs, élus... – à formaliser leurs pratiques, à apporter leur contribution aux publications, à intervenir et participer aux rencontres et aux échanges.

LES OUTILS ET SUPPORTS DE TRAVAIL

- **Les cycles de qualification** ont pour objectif d'engager les professionnels dans une réflexion poussée et opérationnelle ayant trait aux différents champs d'action de la politique de la ville. Ils s'organisent autour de plusieurs séances de travail, selon une démarche progressive, et s'appuient tant sur la présence de personnes ressources que sur des témoignages d'expériences.

- **Les ateliers régionaux** constituent des moments de réflexion partagés autour de grands enjeux du développement social et local ; ils mobilisent généralement entre 50 et 150 personnes. Les participants sont d'horizon divers et variés. Souvent organisés en partenariat avec d'autres structures d'appui régionales, ils sont une occasion privilégiée de croisement entre différents réseaux et catégories d'acteurs professionnels.
- **Les Cahiers du DSU** sont le principal support de la capitalisation pour faire état des analyses et des pratiques sur un thème donné en Rhône-Alpes. Ils permettent de croiser les regards de chercheurs, praticiens, élus, représentants des milieux associatifs... Le rythme actuel de production est de 2 Cahiers par an.
- **Les séances d'information** s'organisent autour de l'intervention d'une personne ressource, souvent représentant une institution, pour apporter un éclairage sur un dispositif nouveau, un texte de loi...
- **Les conférences**, quant à elles, offrent la possibilité à un chercheur de présenter ses travaux à un public de professionnels, dans un objectif de prise de recul et ré-interrogations des pratiques. Ces conférences relaient des analyses généralement développées dans les *Cahiers du DSU*.
- **Le service Info/Doc** : service de questions/réponses sur mesure, gratuit, accessible à distance (téléphone, courriers divers), et sur rendez-vous.

2/ ANALYSE GLOBALE DE L'ANNEE 2005

LE PROGRAMME DE TRAVAIL 2005 a été conduit autour de quelques grandes thématiques qui sont au centre de la politique de la ville et des politiques territoriales de solidarité. Elles resteront les fils rouges de l'action du CR•DSU pour 2006.

- **La lutte contre les discriminations** : ce thème est en travail depuis plusieurs années, même si l'actualité place dorénavant la lutte contre les discriminations au premier plan des politiques publiques. Dans la suite du *Cahier du DSU* sur ce thème, c'est davantage l'échange d'expérience qui a été privilégié cette année.
- **Les politiques de lutte contre les inégalités dans le domaine social** : le CR•DSU a traité en particulier deux volets du développement territorial social : les politiques locales concernant l'action éducative auprès des enfants et familles en difficulté et les politiques locales de santé. Le Plan de Cohésion Sociale, mis en place en 2005 par Jean-Louis Borloo, vient compléter le cadre des politiques publiques concernant la lutte contre inégalités territoriales et la ségrégation urbaine et nous amènera à continuer ce travail.
- **Le renouvellement urbain** : Avec la loi d'orientation et de programmation pour la ville et le renouvellement urbain du 1^{er} août 2003 et la création de l'ANRU, la politique de la ville s'est en partie recomposée autour des projets de renouvellement urbain. Il est donc important de travailler la question du renouvellement sous ses divers aspects : techniques, économiques, sociaux... En 2005, nous l'avons abordé sous l'angle du relogement des ménages concernés par les projets de rénovation urbaine.

- **Des questions sur les métiers et pratiques professionnelles** : l'émergence d'un nouveau cadre d'intervention pour la politique de la ville interroge fortement le milieu professionnel, dont les métiers évoluent, et qui demande informations et espace de débats. Aussi, plusieurs démarches ont été conduites pour informer sur les évolutions (Plan de Cohésion Sociale, la Lolf...) ou pour mettre en débat l'évolution actuelle de la politique de la ville.

Une fois encore, il s'est agi de travailler dans l'optique de privilégier la qualification collective, la capitalisation, la diffusion d'expériences et des réflexions partagées.

EN 2005, LA « FREQUENTATION », au sens large, a été comparable à celle de 2004. **Environ 1 millier de personnes ont été en contact avec le CR•DSU**, que ce soit en participant aux journées d'échanges ou par le biais d'une demande spécifique adressée à l'équipe technique. Si le rapport présente de façon détaillée les indices de fréquentation et les caractéristiques des utilisateurs du CR•DSU, il est à noter, globalement, que :

- Environ 700 personnes ont participé aux journées, colloques, ateliers... (676 exactement), soit 150 de plus qu'en 2004 ;
- Le nombre de sollicitations du service Info/Doc est un peu en baisse, bien que les demandes avoisinent encore les 300 ;
- La fréquentation croissante du site Internet se confirme d'une année sur l'autre : la progression des visites a été de 22% cette année, avec 42 200 visiteurs contre 34 000 en 2004. La pertinence de cet outil est confirmée dans le cadre de notre mission de diffusion d'informations.

Le centre de ressources reste BIEN UN OUTIL AU SERVICE DES PROFESSIONNELS DES COLLECTIVITES LOCALES :

- Environ 40% du public vient des collectivités locales, avec 20% du public constitué par les équipes Mous, et 21 % par les autres agents des collectivités.
- Presque 1/4 du public vient du milieu associatif ;
- 10% représentant les agents de l'État ;
- Les autres catégories de professionnels restent stables par rapport aux années précédentes (organismes d'appui , opérateurs, agents de l'État, bureaux d'études).

Alors que la participation des équipes Mous est un peu en baisse, la tendance à l'augmentation de la participation des agents des collectivités locales autres se confirme, depuis plusieurs années.

LA DIVERSITE DES PUBLICS exprime nettement le caractère multipartenarial et inter institutionnel du CR•DSU.

LA POURSUITE DE L'AJUSTEMENT DES ACTIVITES DU CR•DSU

Une partie des orientations définies en 2004, visant à repositionner certaines activités de l'association, ont été mises en place en 2005. Les besoins exprimés par les acteurs de terrain évoluent, dans un contexte mouvant pour la politique de la ville. Nos principaux partenaires (notamment l'Etat et la Région), nous ont invité à inscrire davantage notre action dans une dimension de proximité des acteurs de terrain.

Par conséquent, notre démarche de travail actuelle vise à :

- Se « connecter » davantage au terrain
- Trouver un nouvel équilibre entre capitalisation et accompagnement des acteurs, qui soit plus favorable à ce second volet, par un traitement plus sélectif de l'information et une gestion plus directement liée aux besoins des acteurs. Il s'agit aussi de redéfinir la politique de diffusion du CR•DSU autour d'une « gamme » de supports, aux vocations complémentaires : lettre Info/liaison, comptes-rendus de journées, produits et dossiers documentaires, site Internet, productions issues d'un groupe de travail... tout en assurant le maintien d'une publication de qualité, à forte valeur ajoutée sur les contenus, mais à moindre coût et investissement humain pour le CR•DSU.
 - o Aussi, concrètement, « seulement » deux numéros des *Cahiers du DSU* ont été réalisés, au lieu de trois l'année précédente. **Les instances de l'association ont décidé de ramener la production des Cahiers du DSU à deux numéros par an.**
 - o **De nouveaux supports de compte-rendu de journées** ont été produits, à l'instar du compte-rendu de l'atelier régional sur les discriminations raciales. **Les supports des journées sont également davantage valorisés sur le site Internet**, par la création de nouveaux dossiers thématiques.
- Élargir les modalités de travail en termes d'accompagnement : ateliers régionaux, cycles de qualification, groupes de travail , programmes de recherche action territorialisées (pouvant faire l'objet de financement spécifiques), suivi d'expérimentations locales...
- Rechercher les économies d'échelle, en privilégiant les « tirs groupés » plutôt que les appuis individualisés, quelle que soit leur forme ; Jouer sur le maillage de réseaux thématiques ou infra régionaux ;
 - o Ce qui peut expliquer pour partie, en 2005, une baisse du nombre de traitements individuels, notamment sur le service Info/Doc (le temps alloué à la documentaliste pour ce faire étant moins important) ;
- Privilégier également la mutualisation et les partenariats avec les autres structures « ressources » de la région.
 - o Les deux ateliers régionaux ont été organisés en partenariat avec d'autres acteurs : l'ARRA Hlm et le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine.

La démarche est engagée et se prolongera en 2006. L'équipe technique a vu ses missions partiellement redéfinies pour répondre à ces enjeux.

3/ LE CR•DSU EN BREF...EN 2005

	SERVICES PROPOSÉS	Participants
JOURNÉES D'ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES, CYCLES OU ATELIERS	• Atelier régional « Lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi »	127
	• Atelier régional « Les enjeux du relogement dans les projets de renouvellement urbain »	158
	• Cycle de qualification « Santé, territoires et précarité : quelles expériences en Rhône-Alpes » (2 journées)	J1 : 54 J2 : 35
	• Cycle de qualification sur l'action éducative dans les quartiers politique de la ville (2 journées)	J1 : 49 J2 : 90
	• Conférence « Mixité, idéal social des politiques publiques ? »	62
	• Séance d'information, Mise en place de la LOLF	30
Total participants journées 2005		676
DIFFUSION / PUBLICATIONS	• Service Info/Doc	Utilisateurs 265 demandes traitées
	• Site internet www.crdsu.org	Nb de visiteurs : en 2005 : 42 200 par mois : 3517 par jour : 123
	Les cahiers du DSU	Tirages
	• n°42 « Coopérations internationales entre villes : de l'échange à la coproduction de savoir-faire »	n°42 : 1000 ex
	• n°42 bis Version anglaise	n°42 bis : 700 ex
• n°43 « Santé et précarité sociale vers une politique publique locale » (élaboration fin 2005, parution début 2006)	n°43 : 1000 ex	
Documents de synthèse		
• Lutter contre les discriminations dans l'emploi	1000 ex	
Lettre d'information/liaison du CR•DSU	6 numéros / an	
Nouveautés de la doc	12 numéros / an	
<i>Pour mémoire : doivent être ajoutées les visites sur sites, la participation aux instances et groupes de travail partenariaux, l'appui à l'organisation de projets / manifestations spécifiques....</i>		

I. MISE EN RESEAU ET QUALIFICATION COLLECTIVE

L'animation du réseau d'acteurs se décline dans des formes collectives – réunions de professionnels, groupes de travail, cycles de rencontres thématiques, atelier régional projet urbain et développement social.

Trois ingrédients principaux alimentent les journées : des retours d'expérience de professionnels et d'opérateurs, construits et questionnés, des apports d'experts, et les contributions des participants.

1/ APPROCHES THEMATIQUES

ATELIER REGIONAL : LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES DANS L'EMPLOI – REPERER, PREVENIR, AGIR

11 mars 2005, 149 participants

Cet atelier a été organisé avec le Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Ondaine (SIVO), essentiellement autour de la présentation d'expériences significatives en Région. Des apports théoriques et techniques ont été fournis par Pascal Clément, rapporteur de la loi créant la HALDE, Richard Jeannin, Directeur régional du FASILD et Michel Morin, Préfet de la Loire. Côté territoires, les expériences de quatre sites ont été présentées. Un plan d'action très pointu est mené par Thonon-Les-Bains en direction des jeunes, des intermédiaires de l'emploi et des entreprises. Villeurbanne cherche à lutter contre les discriminations ethniques à travers un projet EQUAL alors que Valence a mis en place un plan de lutte contre les discriminations à l'embauche. Enfin la Vallée de l'Ondaine a présenté un plan territorial qui mobilise partenaires économiques et sociaux. Il s'agissait aussi de donner la parole aux entreprises qui engagent des stratégies de non-discrimination, telles que ADECCO ou l'association RIVES Loire. Enfin, les témoignages de la Ville de Lyon, de la Ville de Grenoble, de l'Institut Montaigne et de la CFDT ont été recueillis.

Cette journée a constitué un point d'étape, ayant mobilisé très fortement des acteurs de type divers (entreprises, syndicats, collectivités locales, institutions, associations...). Elle doit se prolonger par d'autres échanges régionaux, voire un programme de travail visant à une qualification collective entre entreprises et acteurs du territoire.

L'ACTION EDUCATIVE DANS LES QUARTIERS EN POLITIQUE DE LA VILLE, CYCLE DE QUALIFICATION

- **Journée 1 : L'action éducative en direction des sites « politique de la ville » de Rhône-Alpes**

28 juin 2005, 49 participants

La veille éducative, née de la circulaire du 21 janvier 2002, participe à la fois du constat de la persistance de l'échec scolaire sous des formes variées et parfois nouvelles, ainsi que du mouvement partenarial qui cherche à investir les politiques éducatives. Dispositif préventif et éducatif, il est aussi un reflet du partenariat local. De ce même élan partenarial émergent les postes de coordonnateur. Chargés du CEL, du PEL, de la veille éducative et même du CLSPD, la question posée est comment décrire et porter un regard sur le métier particulier de coordonnateur dans le champ de l'Éducation. Un éclairage technique et pratique à apporter, côté dispositif et côté métier, sur l'action éducative dans les territoires politiques de la ville.

La journée a été animée par Marie Raynal, Responsable du Département Ville et Éducation au CNDP, Rédactrice en Chef de *Diversité*.

Cette première journée de qualification a permis d'**échanger des expériences et faire état du traitement par les sites Rhône-Alpes en politique de la ville de la démarche de veille éducative**. Il s'agissait également de provoquer la rencontre d'acteurs institutionnels divers qui, chacun à leur niveau, participent à l'éducation des enfants et s'impliquent sur les dispositifs et démarches locales. Enfin, un zoom, à caractère professionnalisant, a été réalisé sur la fonction de coordonnateur dans le champ de l'éducation. Coordonnateurs de projet éducatif local, de contrat éducatif local, de veille éducative, ont pu ainsi témoigner des compétences et savoir-faire à mobiliser dans leur fonction. La journée était organisée autour des interventions de Mme Clermidy, chargé de mission prévention et sécurité à Décines, Mme Marcet, chargée de mission éducation au GIP Nord-Isère et M. Arrambourg, inspecteur d'académie adjoint dans le Rhône. Côté coordonnateur, Mme Bouchardon, Ville de Lyon, M. Fournier, Ville de Rillieux-la-pape et M. Bellet de Saint-Martin-d'Hères, ont développé une analyse de leur activité et leurs compétences.

- **Journée 2 : Programme de Réussite Éducative : Finalités, modalités de mise en œuvre, articulation avec les autres dispositifs**

20 septembre 2005, 90 participants et 8 intervenants

Le Programme de Réussite Éducative vise à renforcer l'accompagnement individuel et collectif des enfants, des jeunes et des familles tout au long du parcours éducatif par une prise en charge éducative, sociale, sanitaire et culturelle.

Cela implique des organisations nouvelles, à l'image des équipes de réussite éducative, qui questionnent les acteurs de l'éducation. La deuxième journée du cycle reviendra sur les solutions techniques proposées (portage, financement) autant que les conséquences induites sur d'autres démarches et dispositifs.

Cette deuxième journée, qui s'est voulue volontairement plus ouverte a été l'occasion de **rendre compte du démarrage du programme de réussite éducative** sur les sites dont la candidature a été reçue favorablement en Rhône-Alpes. Elle a permis dans un premier temps de confronter autour d'une table ronde institutionnelle les différents partenaires parties prenantes au programme (État, CAF, Conseil Général, Éducation Nationale, collectivités). Il s'agissait alors de montrer l'intérêt et les motivations de chacun pour ce nouveau dispositif, de décrire les partenariats déjà établis et ceux qui pourront s'établir localement. Dans un deuxième temps, deux sites (Lyon, Échirolles) ont présenté les grandes lignes de leur candidature en rappelant les nécessités d'articulation avec les dispositifs existants et **les difficultés qui peuvent subsister concernant le programme, notamment en terme de portage ou de mise en place de l'équipe de réussite éducative**.

« SANTE, TERRITOIRES ET PRECARITE: QUELLES EXPERIENCES EN RHONE-ALPES? », CYCLE DE QUALIFICATION

Afin de réduire les inégalités de santé par le développement de projets locaux menés au bénéfice des publics démunis, le Conseil Interministériel des Villes de 1999 décide la mise en place des Ateliers Santé Ville (ASV), démarche territoriale innovante, inscrite dans les contrats de ville. Depuis 2001, une dizaine d'ASV ont ainsi vu le jour en région Rhône-Alpes, permettant d'articuler politique de santé et politiques municipales dans un objectif de prévention et de promotion de la santé. Pour autant, les contrats de ville traitent cette thématique très inégalement, les volontés et configurations locales jouant également un rôle important dans l'apparition d'actions diverses de santé, notamment hors ASV.

À l'heure où les diagnostics de santé révèlent des problématiques accrues sur les territoires et un creusement des inégalités de santé, ce cycle de qualification de deux journées s'est proposé de croiser la santé et la politique de la ville. **Les liens entre santé, territoires et précarité ont été au cœur des travaux, aussi bien en terme d'information, d'analyse que de réponses possibles au niveau local dans les territoires fragilisés.**

Ce cycle de qualification a pris une « actualité » particulière au moment même de l'annonce gouvernementale du doublement des Ateliers Santé Ville. En Rhône-Alpes, il s'agira de poursuivre cet axe de travail.

- **Journée 1 : Politique de santé publique et politiques locales de santé en Rhône-Alpes : Contexte et principaux cadres d'intervention**

5 décembre 2005, 53 participants et 10 intervenants

Cette première journée proposait un éclairage sur les inégalités sociales et territoriales en matière de santé en Rhône-Alpes. Ensuite, la DRASS pour la loi relative à la politique de santé publique du 9 Août 2004 et la Délégation interministérielle à la Ville pour les Ateliers Santé Ville, ont posé les cadres d'intervention des politiques de santé. En toile de fond se posait la question de la place des villes dans le futur Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) et également celle des perspectives d'une future contractualisation des démarches Ateliers Santé Ville, ces deux éléments tendant à confirmer l'importance et la pertinence des actions de santé à l'échelle des communes ou de leurs groupements. Enfin, il semblait important de faire un bilan le plus complet possible de la structuration des démarches Ateliers Santé Ville en Rhône-Alpes, d'en extraire les premiers enseignements après quelques années de fonctionnement et également de donner à voir les métiers qui accompagnent cette démarche.

- **Journée 2 : Au-delà des Ateliers Santé Ville, quels sont localement les modes d'intervention possible en matière de santé ?**

15 décembre 2005, 35 participants, 8 intervenants

Cette deuxième journée du cycle « Santé » a mis en perspective **les différentes configurations locales en matière de structuration de politiques de santé**. Des expériences locales ont été présentées, illustrant ainsi les problématiques de santé sur les territoires fragiles et les moyens qui permettent de construire des actions en réponse. La typologie des actions de santé observée en Rhône-Alpes nous a conduit également à faire un zoom sur la santé mentale. Cette thématique est très développée en Rhône-Alpes, et sa « montée en puissance » politique relativement récente, s'accompagne, selon les interventions de la journée, d'une augmentation des phénomènes de troubles de santé mentale parmi les populations les plus précaires. Enfin, une information a été donnée aux participants sur quelques lieux ressources en santé en Rhône-Alpes.

ATELIER REGIONAL : LES ENJEUX DU RELOGEMENT DANS LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN

15 novembre 2005, Lyon, 158 participants

Avec le programme de rénovation urbaine issu de la loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003, la « politique de la ville » s'est en partie recomposée autour de la démarche de renouvellement urbain. Transformer les quartiers par le jeu de la restructuration urbaine et la démolition des immeubles les plus dégradés pose la question des modalités et des conditions de relogement des ménages « délogés ». Intégrées aux projets de renouvellement urbain, les opérations de relogement ont vu leurs contextes et contraintes opérationnelles se complexifier. Le relogement ne constitue pas seulement une étape dans les opérations de démolition-reconstruction, mais un volet social du projet de rénovation urbaine. Les bailleurs sociaux et les collectivités doivent définir une stratégie et construire ensemble l'opération de relogement. Les sites rhônalpins sont fortement engagés dans des démarches de renouvellement urbain, des méthodes s'expérimentent et permettent aujourd'hui d'aborder cette question dans ses aspects stratégiques et opérationnels.

Nous avons organisé cet atelier en partenariat avec l'Association Régionale des organismes Hlm de Rhône-Alpes.

Les travaux ont permis d'aborder :

- Les enjeux du relogement, complexes car à la croisée d'enjeux politiques liés au peuplement et aux politiques d'habitat, d'enjeux individuels liés aux aspirations propres des ménages concernés, d'enjeux techniques liés à la complexité du processus de mise en œuvre d'une opération de relogement ;
- Les différentes étapes de la mise en œuvre d'une opération de relogement, dans une approche très opérationnelle
- Un point de vue plus sociologique sur la perception par les ménages concernés par le relogement (à partir de la présentation d'une enquête menée au niveau national).

La fonction inter-acteurs du CR•DSU s'est illustrée fortement sur cette journée, compte-tenu de la diversité des participants. Y ont participé des responsables des collectivités locales (en particulier les responsables des services logement / habitat, des responsables de projets urbains, des bailleurs sociaux (chefs de projet renouvellement urbain, gestion locative, chargés de relogement), des représentants de l'Etat, des travailleurs sociaux, des bureaux d'études, chercheurs.

À l'évidence, **cette journée a suscité des attentes et des demandes de prolongements** : elle donnera lieu à un document de synthèse, d'une part. D'autre part, il s'agira en 2006 d'organiser une réflexion particulière sur « l'accompagnement social des familles à reloger, ainsi que sur les chartes de relogement, dans le cadre d'un cycle de qualification. La mise en place d'un groupe de travail est également à étudier.

2/ ANALYSES TRANSVERSALES SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

« REGARDS CROISES SUR LA POLITIQUE DE LA VILLE : DU BILAN CRITIQUE A UNE REFLEXION TOURNEE VERS L'AVENIR », CONFERENCE

11 mai 2005, Lyon, 50 participants

Cette conférence a été présentée par Renaud Epstein, sociologue au Groupe d'Analyses des Politiques Publiques, CNRS ENS Cachan, et par Jacques de Maillard, chargé de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques au CERAT à Sciences Pô Grenoble.

Au moment où l'on parle de refonder la politique de la ville, ces deux chercheurs ont croisé leurs analyses afin de fournir des perspectives futures d'évolution. Jacques de Maillard a présenté les processus de mise en œuvre de la politique de la ville au niveau local. Il en a pointé les caractéristiques et les fragilités. Annonçant modestement la fin de la politique de la ville, il a mis en doute sa capacité à transformer les modes de production de l'action publique. Renaud Epstein a fait l'hypothèse que la rénovation urbaine préfigure de nouvelles politiques territoriales marquées par des rapports renouvelés entre politique et administration. Des transformations radicales des modalités de pilotage de la politique de la ville sont à l'œuvre, tel que le « gouvernement à distance », en rupture avec les approches privilégiées jusqu'alors, fondées sur le projet local et le contrat global.

Cette conférence a permis de prendre du recul sur un quart de siècle de mise en œuvre de la politique de la ville, d'en explorer les rouages passés et présents et fournir des hypothèses de réflexion sur les mouvements à l'œuvre et les perspectives d'avenir.

« MIXITE : IDEAL SOCIAL DES POLITIQUES PUBLIQUES », CONFERENCE

29 septembre 2005, Lyon, 62 participants

Cette conférence a été présentée par Christine LELÉVRIER, sociologue à l'Institut d'urbanisme de Paris et chercheur au Centre de recherche sur l'espace, les transports, l'environnement et les institutions locales (CRETEIL), Paris XII

Bien qu'elle soit largement débattue, la mixité ne cesse de s'affirmer comme un objectif central des politiques urbaines françaises depuis une vingtaine d'années. On peut certes remettre en cause les postulats qui lui accordent tout à la fois des vertus d'équilibre, de régulation sociale et d'intégration des populations. On peut également revenir sur l'imprécision des catégories qui l'incarnent et des échelles de mise en œuvre. Mais cela ne lui enlève pas pour autant sa capacité à donner un sens à l'action publique et à incarner une sorte de projet social idéal vers lequel tendre.

Christine Lelévrier nous a éclairé sur cette notion de mixité dans le contexte actuel d'évolution de la politique de la ville et de mise en œuvre du Programme National de Rénovation Urbaine, en la définissant et en analysant ses pratiques, ses processus et sa pertinence comme « critère » d'évaluation de la politique de la ville.

Un article « Mixité : d'un idéal social aux incertitudes des politiques publiques » dans la revue Urbanisme n°340, de janvier-février 2005 détaille les propos de cette intervention.

MISE EN PLACE DE LA LOLF, SEANCE D'INFORMATION ET D'ECHANGES

10 novembre 2005, Lyon, 30 participants

Le 1er janvier 2006, la Loi Organique Relative Aux Lois de Finances du 1er août 2001 (Lolf) rentrera en vigueur et bouleversera les règles de gestion de l'État. Simplification, lisibilité,

obligation de résultats, responsabilisation des gestionnaires, tels sont les principaux objectifs affichés de cette réforme budgétaire. Le budget de l'État sera désormais organisé en 34 missions correspondant chacune à une politique publique cohérente et précise. Chaque mission se déclinera en programmes et actions et sera soumise à des indicateurs de performance. La politique de la ville est plus particulièrement concernée par deux programmes de la mission « Ville et logement » : les programmes « Équité sociale et solidaire et soutien » et « Rénovation urbaine », placés sous la responsabilité de la DIV. Quelles en seront les conséquences pour les acteurs de la ville ?

Différents représentants de l'État, au niveau régional et départemental, ont animé cette séance qui a été structurée sous forme de focale : présentation générale de la LOLF, contenu du programme « Équité sociale et solidaire et soutien » et de sa déclinaison territoriale. Elle a apporté aux participants une plus grande lisibilité de cette architecture budgétaire. Les principaux enjeux et éléments de débats ont été abordés, notamment la question des indicateurs de performance, les objectifs prioritaires, etc. Cependant, il est apparu pertinent de refaire un point ultérieurement (une fois passé le stade expérimental) sur les modalités d'application sur le terrain de cette nouvelle gestion.

3 / LE CHANTIER DE CAPITALISATION DES EVALUATIONS DES CONTRATS DE VILLE RHONE-ALPES

En 2004, le CR•DSU a conduit un travail de recensement et de **collecte des documents issus du travail d'évaluation intermédiaire des contrats de ville 2000–2006 en Rhône-Alpes**. Ce travail a eu des prolongements importants en 2005.

Avec la fin prochaine de l'actuelle génération de Contrat de Plan État / Région et des contrats de ville, le CR•DSU, dans le cadre d'une analyse partagée avec l'État et le Conseil Régional, a conduit une démarche visant à :

- Prendre collectivement la mesure des évolutions de la politique de la ville en Rhône-Alpes et porter une appréciation sur les effets de la politique de la ville dans les territoires concernés et auprès des publics prioritaires.
- Engager un débat collectif, à l'échelle régionale, entre « bilan et prospective », à partir de ces travaux

9 territoires sur 10 en Rhône-Alpes ont conduit un travail évaluatif. Une mission confiée à deux cabinets de consultants a permis d'analyser et mettre en perspective les évaluations intermédiaires disponibles, de conduire des entretiens ciblés avec les partenaires locaux, de conduire une enquête par questionnaire auprès des chefs de projet politique de la ville de la région. Trois thématiques ont été particulièrement observées : éducation / jeunesse ; insertion et emploi ; prévention de la délinquance. Un comité de pilotage et un groupe ressource ont assuré le suivi de ce travail au côté du CR•DSU.

En 2006, ces travaux seront prolongés par l'organisation d'une journée régionale d'envergure, pour restituer et mettre en débat ces travaux, ouvrir une réflexion sur ce qu'il convient de garder pour les prochains contrats et conforter l'unité régionale dans une démarche de projet de la politique de la ville en recherchant une plus forte efficacité dans la synergie entre action locale et régionale.

Cette journée sera également valorisée auprès d'un large public par une production écrite.

II. INFORMATION, CAPITALISATION

1/ INFORMER ET FAVORISER L'ACCES A L'INFORMATION

LES CAHIERS DU DSU

Tiré à 1200 exemplaires en moyenne, chaque numéro est diffusé gratuitement à 630 destinataires environ en Rhône-Alpes et 160 abonnés, dont 60 % hors Rhône-Alpes. Le reste de la diffusion s'effectue au numéro. Le service gratuit représente environ 50 % de la diffusion : professionnels de la politique de la ville en Rhône-Alpes, élus des villes en contrat de ville et conseillers régionaux, délégués de l'État, correspondants des services de l'État, centres de ressources régionaux et têtes de réseau (au niveaux régional et national).

CR•DSU INFORMATION/LIAISON

Le principe de la lettre d'information est bien établi – information sur les chantiers en cours, signalement d'initiatives et de rendez-vous, sélection documentaire, mouvements de professionnels –, sous une forme synthétique et rapidement utilisable, en témoignent les demandes qui suivent sa diffusion. Les différentes rubriques sont alimentées par les membres de l'équipe.

Six numéros sont publiés (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre) et diffusés à 1100 exemplaires (abonnés, adhérents, professionnels, élus, partenaires), pour moitié environ par courrier électronique (auprès des personnes qui le souhaitent), et pour moitié par courrier (abonnés, adhérents, professionnels, élus, partenaires).

En 2005, chaque lettre informait les lecteurs de l'avancée des signatures des conventions ANRU en Rhône-Alpes.

« LES NOUVEAUTES DE LA DOC »

Depuis 2002, les adhérents du CR•DSU qui le souhaitent (100 destinataires) peuvent recevoir chaque mois, par mél, une présentation des nouveaux documents entrés dans la base de données (« Les nouveautés de la doc »). « Les nouveautés de la doc » présentent, par thème, les références d'une trentaine de documents (ouvrages, rapports, revues, articles, textes officiels) avec un résumé qui permet d'en apprécier le contenu.

LE SITE INTERNET : WWW.CRDSU.ORG

Le site Internet du CR•DSU est en ligne depuis 2002. Il a été conçu comme un outil de diffusion d'informations, de connaissances et de méthodes à l'usage des acteurs de la politique de la ville.

• Les mises à jour régulières du site ont permis, **en 2005, d'enrichir plusieurs rubriques**, en intégrant :

- **Un dossier d'actualité** *Évènements dans les banlieues* reprenant les divers communiqués et les premières réactions des acteurs suite aux événements de novembre 2005 (**rubrique Actualités de la politique de la ville**)
- **Une quinzaine de nouveaux sites** est signalée en 2005 (rubrique *Les liens du CR•DSU*)
- **Quatre nouveaux dossiers thématiques** produits par le CR•DSU (rubrique *A propos de...*) :
 - o *Lutte contre les discriminations raciales dans l'emploi*
 - o *Les centres de ressources politique de la ville*
 - o *Le relogement dans les opérations de renouvellement urbain*
 - o *L'action éducative dans les sites politique de la ville*

Les dossiers thématiques du site permettent aux professionnels d'avoir une base documentaire sur un sujet donné. Ils regroupent notamment l'ensemble des supports

d'interventions présentées lors des journées d'échange régionales ou des cycles de qualification : des éléments de synthèse (cadre historique, juridique, réglementaire, présentation de dispositifs), des relevés d'expériences locales, des repères méthodologiques et bibliographiques, des sites à visiter... Ils sont élaborés dans les suites des journées d'échanges d'expériences et, après enrichissement, sont accessibles en ligne sur le site, sous la rubrique « À propos de... ».

- **La fréquentation du site Internet, en nette augmentation**

Les tendances de l'année 2004 se confirment. Les chiffres sont en hausse depuis le mois de septembre 2004.

- 42199 visites en 2005 contre 34 000 pour l'année 2004, soit une **augmentation d'environ 22%**
- **3517 visites par mois** en moyenne au cours de cette année 2005 (contre 2 800 en 2004),
- 123 visites par jour environ.

« *Emploi offres* » est toujours la rubrique la plus consultée, avec environ 2 130 visites par mois. Ensuite, « *Publication* » se détache des autres rubriques, avec 877 visites en moyenne. « *Actualités de la politique de la ville* », « *les Liens du CR•DSU* » et « *Politique de la ville en Rhône-Alpes* » ont reçu environ 470, 440 et 400 visites par mois. Les autres rubriques reçoivent entre 100 et 300 visites par mois.

- « **Les nouveautés du site du CR•DSU** »

La liste de diffusion « Les nouveautés du site du CR•DSU » est envoyée périodiquement (environ deux fois par mois), par courrier électronique, aux membres des équipes MOUS, aux délégués de l'État qui ont une adresse mél et aux adhérents et partenaires du CR•DSU qui l'ont souhaité (soit 500 personnes). Une autre façon d'informer et d'animer notre réseau.

2/ CAPITALISER LES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES

La capitalisation figure parmi les « invariants » des centres de ressources politique de la ville. Dès sa création, le CR•DSU s'est fortement structuré autour de la publication d'une revue trimestrielle thématique « *Les Cahiers du DSU* ».

La revue est généralement élaborée avec l'aide d'un groupe de travail composé de professionnels volontaires, intéressés par le thème et la forme de travail, et d'origines professionnelle et géographique diversifiée. Son mode de production peut également reposer sur des éléments recueillis à l'occasion d'un cycle de qualification ou d'un atelier régional.

Un expert accompagne les travaux, tandis que le CR•DSU assure toute la production logistique : animation et compte-rendu, structuration progressive de la trame, recherche de contributeurs experts et commande d'articles, bibliographie, et surtout, aide à la capitalisation des pratiques. Après repérage, premier contact et recueil d'information, deux modalités possibles : le CR•DSU rencontre les auteurs de l'action et rédige le relevé d'expérience, ou l'auteur de l'action la formalise lui-même, dans les deux cas, un jeu d'aller et retour s'installe pour finaliser à la fois la description de l'action et ses enseignements.

LES CAHIERS DU DSU

Les Cahiers du DSU sont tirés en moyenne à 1000 exemplaires et sont diffusés gratuitement à 600 destinataires environ et 220 abonnés, dont 138 hors Rhône-Alpes. Le reste de la diffusion s'effectue au numéro. Au total le service gratuit représente entre 50 et 55 % de la diffusion.

COOPERATIONS INTERNATIONALES ENTRE VILLES : DE L'ÉCHANGE A LA COPRODUCTION DE SAVOIR-FAIRE, *Les cahiers du DSU, n°42, paru en juillet 2005*

Un groupe de travail *ad hoc*, accompagné par Alexander Wagner, chercheur, a présidé à la production de ce numéro.

Résumé. L'objectif de ce nouveau numéro est de donner à voir la grande diversité des formes que revêtent les échanges internationaux entre villes dans le domaine du développement local (plus particulièrement du DSU), de démontrer leurs enjeux et leur capacité à faire évoluer les pratiques. Il explore les conditions et les limites d'un réel échange et du transfert d'expérience. Les contributions de collectivités, de structures d'appui et de chercheurs proposent points de repère et éléments de méthode pour garantir des échanges équilibrés, respectueux et enrichissants pour toutes les parties, en s'interrogeant sur les conditions optimales de l'échange au niveau européen et en matière de coopération décentralisée.

COOPERATIONS INTERNATIONALES ENTRE VILLES : DE L'ÉCHANGE A LA COPRODUCTION DE SAVOIR-FAIRE – VERSION ANGLAISE : CROSS-BORDER-CITY COOPERATION : FROM EXCHANGE PROGRAMMES TO THE CO- PRODUCTION OF SAVOIR-FAIRE, *Les Cahiers de DSU, n°42, paru en septembre 2005*

À la demande plusieurs réseaux de collectivités européennes (Régénera, Urbact), le Cahier 42 a fait l'objet d'une traduction anglaise. Le CR•DSU, par ce signe d'ouverture vers l'extérieur, entretient l'idée d'un échange international toujours plus présent et indispensable, contribuant à faire voyager les idées, les expériences pour une meilleure compréhension de notre propre pratique.

SANTE ET PRECARITE SOCIALE : VERS UNE POLITIQUE PUBLIQUE LOCALE ?, *Les Cahiers du DSU, n° 43, paru en février 2006.*

Un groupe de travail accompagné par Pascale Gayrard, consultante en santé publique , a suivi la production de ce numéro.

Résumé : Ce nouveau numéro explore les contours des démarches territoriales prenant en compte les problématiques de santé des personnes fragilisées. Il tente de clarifier les liens entre précarité sociale, caractéristiques des territoires et inégalités de sociales de santé. Pour faire face à ces phénomènes qui se nourrissent les uns les autres, les villes déploient des actions, dispositifs et démarches dans les limites de leurs compétences (éducation à la santé, prévention des conduites à risques, accès aux soins). Elles vont parfois au-delà, car la santé ne peut plus se réduire au seul « soin », abordant ainsi les problématiques de santé mentale, de pathologies du lien, de carences de l'offre. Ce numéro interroge donc plus globalement la place des villes dans les politiques de santé publique tout en exprimant leur légitimité à agir et leur capacité à coordonner les acteurs locaux de santé. Enfin des points de repères et éléments de méthodes sont proposés pour guider la conduite des actions de santé, du diagnostic à la mise en œuvre.

LES RELEVÉS D'EXPERIENCES

La réalisation de relevés d'expériences, via la rédaction de fiches d'expériences, participe au travail de capitalisation des initiatives de terrain mis en œuvre par le CR•DSU. Chacune d'entre elles permet de dégager les principaux enseignements d'une initiative de terrain, d'aller à l'essentiel, de réfléchir sur la pratique.

En 2005, 17 fiches d'expériences ont été produites :

- **Sept fiches d'expériences** ont été rédigées dans le cadre du Cahier 42 « Coopérations internationales entre villes : de l'échange à la coproduction de savoir-faire »

- Participando : un guide des bonnes pratiques pour la participation citoyenne en Europe (Auteurs : Laurent Richard et Thierry Monel)
- Coopération internationale de Vaulx-en-Velin : un exemple de solidarité au-delà des frontières. L'exemple de Chaguitillo (Nicaragua) (Auteur : Maurice Charrier)
- Que peut nous apporter le Sud ? Quelques pratiques et méthodes exemplaires (Auteur : Bernard Husson)
- Berlin : échange d'expérience au profit d'une politique innovatrice (Monica Schuemer-Strucksberg)
- Échange d'habitants entre le Grand Lyon et Birmingham : quand le fait d'aller « là-bas » crée du lien ici (Auteurs : Gwendolyn West et Cécile Terrien)
- Observer les façons de « faire la ville » ailleurs : un moyen de qualifier les professionnels français de la politique de la ville (Auteur : Bénédicte Madelin)
- Acquis réels, impacts mal reconnus : la coopération décentralisée de Romans-sur-Isère (Auteur : Frédéric Deshayes)

- **Neuf fiches d'expériences** ont été rédigées dans le cadre du Cahier 43 « Santé et précarité sociale : vers une politique publique locale ? »

- Diagnostic de santé sur le quartier Polygone à Valence : première étape de mobilisation des acteurs et des habitants de l'Atelier santé ville
- Inégalités sociales et accès aux soins. L'expérience des centres de santé à Grenoble
- Le projet d'accès au droit et au soin à Villefranche-sur-Saône
- L'équipe mobile psycho-sociale à Annemasse, « panser » le lien social à l'échelle d'un territoire...
- Jeunes, parents, professionnels, un point d'écoute pour tous : l'expérience viennoise
- Zoom sur trois Ateliers santé ville rhônalpins : Saint-Fons (69), Lyon, Saint-Etienne
- Les Ateliers santé ville à Villeurbanne: penser l'organisation et la participation
- Comment faire vivre un réseau ? 20 ans d'expérience à Givors
- À Bourgoin-Jallieu, naissance et maturation du réseau des professionnels

- **Une fiche d'expérience sur la mise en place de la démarche de veille éducative sur le territoire Nord-Isère** a été réalisée. Elle fait suite au témoignage de Myriam MARCET lors de la première journée « Éducation » du 28 juin 2005.

Ces relevés permettront d'alimenter la rubrique « *Expériences* » de notre site Internet (159 fiches au total), et intégreront les bases de données régionales et internationales DPH - Dialogue pour le Progrès de l'Humanité - (193 fiches dans la base régionale). À noter également que, depuis fin 2004, toutes les fiches d'expériences du CR•DSU sont consultables sur le site de la DIV, qui a souhaité mutualiser les fiches d'expériences produites par les différents centres de ressources.

CAPITALISATIONS A PARTIR DES JOURNEES D'ECHANGES ET CYCLES DE QUALIFICATION

DOCUMENT DE SYNTHESE SUITE A L'ATELIER REGIONAL « LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS RACIALES DANS L'EMPLOI – REPERER, PREVENIR, AGIR »

L'Atelier régional « Lutte contre les discriminations raciales dans l'emploi – repérer, prévenir, agir » a fait l'objet d'un compte rendu très formalisé et stylisé produit en interne au CR•DSU. Cette plaquette de 8 pages, en couleur, a été tirée à 1500 exemplaires, à destination des professionnels de la thématique et des chefs d'entreprise de la Région Rhône-Alpes.

DOCUMENT DE SYNTHESE SUITE A L'ATELIER REGIONAL « LES ENJEUX DU RELOGEMENT DANS LES OPERATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN »

En cours d'élaboration

III. ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX, PROJETS SPECIFIQUES

III. ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX, PROJETS SPÉCIFIQUES

Outre les démarches et réflexions collectives, le CR•DSU est également présent en réponse ou accompagnement dans le cadre de demandes d'appuis plus individualisées, prenant des formes diverses (information, documentation, mise en réseau, accompagnement au montage de projets...).

Ces demandes sont traitées de deux façons :

- **par le service documentation, notamment via le service Info / Doc** : en dehors des échanges en direct avec l'équipe technique, ce service constitue souvent un premier point de contact entre les acteurs rhônalpins et le CR•DSU. Comme décrit ci-après, il permet d'offrir un premier niveau de réponse à des demandes ponctuelles. Ce service existe depuis les débuts de l'association ; nous avons une connaissance assez fine des utilisateurs de ce service (voir infra) ;
- **par une implication plus importante dans le cadre des démarches d'« appui aux sites »**. L'axe de travail « de la proximité », dans un objectif de renforcement de l'animation du niveau local, est actuellement en développement au CR•DSU. Son intérêt a été confirmé en 2002 par les instances, suite à la réalisation d'une étude sur les demandes et besoins d'appuis des sites.

1/ SERVICE INFO/DOC, SERVICE DE QUESTIONS-REPONSES

Le service « SVP/Doc » s'intitule désormais « Service Info/Doc ». En effet, une société a déposé le nom « SVP » à l'INPI, et nous n'avons plus le droit de l'utiliser.

Il s'agit d'un service de questions/réponses sur mesure, gratuit, accessible à distance (téléphone, e-mail, courriers divers) et sur rendez-vous. Il repose sur la gestion de ressources en informations et documentations importantes constituées de sources externes et des propres productions du CR•DSU. En fonction de la nature de la demande, le service offert prend différentes formes : conseil, prestation documentaire, information. Il nécessite un travail d'équipe et d'échange avec les demandeurs.

NOMBRE DE DEMANDES

Ce service Info/Doc s'est caractérisé cette année par **une demande globale importante : 265 demandes**, soit une moyenne de 23 demandes mensuelles. Ce malgré une légère baisse par rapport à 2004 (360 demandes), à mettre en lien notamment avec la montée en charge du site Internet du CR•DSU qui se poursuit (en moyenne 3500 visiteurs par mois). Les utilisateurs du service Info/Doc, pour la plupart, connaissent bien le site Internet. Ils l'utilisent dans un premier temps pour récupérer des informations de base, puis consultent la documentaliste pour approfondir leur recherche.

Ces demandes sont traitées en quasi-totalité par la documentaliste et la médiatrice information multimédia (95%). Dans un souci d'organisation du travail, la documentaliste accueille principalement les demandeurs les mardi et jeudi.

LA NATURE DES DEMANDES :

- **Les demandes d'information et documentation : 69 % de l'ensemble**
 - **À noter les demandes de coordonnées ou de listes**, surtout pour les bureaux d'études ou des professionnels destinées à l'envoi de publipostage ou à la réalisation d'enquêtes. Ce service est uniquement rendu aux partenaires institutionnels du CR•DSU, ou est examiné au cas par cas.
 - **Recherche d'expériences**. Malgré la mise en ligne de notre base d'expériences, ces demandes passent en grande partie par le service Info/Doc. Les expériences capitalisées par le CR•DSU ou par d'autres sont alors mobilisées, ainsi que la connaissance des sites et des projets. Ces demandes déjà importantes ont tendance à augmenter. La recherche d'expériences peut aussi être traitée par le renvoi vers un(e) ou plusieurs personne(s) / organisme(s) ressource(s).
 - **Certaines demandes de consultations de documents (4%)** sont déclenchées par la lecture des diverses bibliographies diffusées par le CR•DSU sur des supports comme la *Lettre Information/liaison*, *Les Nouveautés de la doc*, dans la rubrique *A propos de...* sur le site Internet, ou bien encore dans les dossiers du participant lors de nos journées.
- **Les demandes de mise en relation : 26 %**
 - **Recherche d'intervenants ou d'experts**, sur des thèmes précis. Un service d'appui au montage peut être parfois nécessaire (aide à la formalisation de la problématique et des objectifs). La connaissance du réseau d'acteurs qu'a le CR•DSU est alors mobilisée (réponse directe ou recherche auprès d'autres structures si nécessaire).
 - **Appui à la prise de poste**. Les nouveaux professionnels (chefs de projet, agents de développement, chargés de mission thématiques...) se tournent assez spontanément vers le CR•DSU pour disposer de documents de base sur leurs thématiques de travail et pour avoir accès à un réseau pouvant les aider dans le démarrage de leur mission. Ces rencontres sont aussi l'occasion de présenter le centre de ressources, ses services et ses principes de fonctionnement (échanges, participation volontaire...)

Certaines demandes ont évolué du fait de la mise en place de notre site Internet. C'est le cas pour les demandes d'informations ponctuelles comme les offres d'emploi, les recherches de textes officiels que les usagers trouvent désormais directement sur le site du CR•DSU.

THEMES ET NATURE DES DEMANDES, PAR ORDRE DE PRIORITE

La politique de la ville –en région Rhône-Alpes notamment– et la connaissance des systèmes d'acteurs restent toujours les thèmes principaux des demandeurs : 31,6 %.

Viennent ensuite différentes questions, regroupant pour chacune d'entre elles entre 3 et 6% des demandes :

- urbanisme, renouvellement urbain (forte progression des demandes)
- discriminations (forte progression des demandes)
- habitat, logement,
- éducation,
- développement économique, insertion,
- culture.

À noter que la lutte contre les discriminations est un sujet de préoccupation croissant pour les professionnels.

III. ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS LOCAUX, PROJETS SPÉCIFIQUES

Viennent ensuite, dans une moindre mesure, les questions relatives à la sécurité, prévention de la délinquance, l'évaluation, diagnostic, l'intégration, l'immigration, la participation des habitants, citoyenneté, l'action sociale...

TYPE DE TRAITEMENT DES DEMANDES

- **la plupart des demandes** sont traitées à distance : **66,8 % en 2005. 88 personnes se sont déplacées jusqu'au CR•DSU.**
- 70 % des demandes sont traitées de façon immédiate, **en mobilisant essentiellement les ressources internes au CR•DSU (mise en relation, mise à disposition d'informations ponctuelles, d'offres d'emploi ou de documentation existantes dans le fonds)**
- **On note enfin** une stabilité des demandes qui nécessitent une recherche importante d'information **ou de documentation, soit à partir de documents présents dans le fonds, soit à l'extérieur (près d'un 1/4)**
- **Quelques 25 personnes ont été reçues en « entretien approfondi ».**

La part des demandes qui sont réorientées vers d'autres structures reste stable (environ 4%).

2/ PROJETS SPECIFIQUES ET PARTENARIATS

CLUB DE L'OBSERVATION SOCIALE

Le CR•DSU fait partie des membres fondateurs de ce Club, créé en 2004, dont l'objectif est de contribuer à la coordination des travaux d'observation sociale, par une meilleure coopération des institutions faisant de l'observation sociale. Il vise également à promouvoir l'observation sociale en tant qu'outil de décision partagé entre toutes les institutions en charge des politiques publiques en matière sociale. Ce Club rassemble les principaux producteurs de données sociales, des administrations régionales et départementales, des collectivités territoriales, des observatoires, des organismes de protection sociale.

Le CR•DSU a participé activement aux réunions du Club. Il a apporté ses appuis et ses ressources à un travail plus spécifique sur l'observation sociale territorialisée, laquelle fait l'objet de temps d'échanges avec des acteurs locaux (organisés dans différents sites de la région).

SGAR, FASILD, MRIE, DRASS

Dans le cadre du Plan régional d'intégration des populations immigrées (PRIPI), le SGAR a demandé au CR•DSU de participer au comité de pilotage mobilisé sur les actions de lutte contre les discriminations qui doivent intégrer le PRIPI. Le CR•DSU a pu faire état des travaux déjà engagés sur cette problématique (Atelier régional) et apporter sa connaissance des actions et expériences menées sur la région. Les actions proposées par le comité pilotage ont obtenu validation par le Préfet de région. Pour le CR•DSU, il s'agit de poursuivre le travail d'information, de capitalisation et de qualification afin de répondre aux objectifs de communication et d'information décrits dans le PRIPI sur le thème de la lutte contre les discriminations. Il est envisagé également un travail commun avec la Mission régionale d'information contre l'exclusion (MRIE) dont le contenu exact reste à définir. Ce partenariat est inscrit au PRIPI.

PARTICIPATION AU GROUPE TECHNIQUE DE L'AGGLOMERATION LYONNAISE, PILOTAGE GRAND LYON

Comme les années précédentes, le CR•DSU participe au groupe technique afin d'actualiser son information sur l'état d'avancement des démarches liées aux conventions locales d'application du contrat de ville, notamment. Déclinés à une échelle locale, la plupart de ces objectifs sont également ceux du CR•DSU, d'où la mise en commun des avancées... Au titre des thèmes traités cette année, les évaluations du contrat de ville d'agglomération, la création d'une commission sociale du contrat de ville de l'agglomération lyonnaise, animée par la CAF de Lyon.

PROGRAMME EUROPEEN « VOISINS D'EUROPE »

Ce programme porte sur un projet d'échange entre habitants de 4 villes européennes (Lyon, Milan, Belfast, Bruxelles). Le thème commun retenu est la participation des habitants à l'amélioration du cadre de vie. Autour de ce thème, chacune des villes met en place une méthode de travail qui consiste à interroger la place accordée à l'habitant dans les prises de décision relatives au cadre de vie et à essayer d'améliorer les relations entre habitants et décideurs locaux.

Le CR•DSU est impliqué dans le comité scientifique de ce programme. Il s'interroge particulièrement sur les démarches possibles d'évaluation de ce programme, chemin faisant, dans l'idée d'une capitalisation et d'une possible transférabilité de la démarche à d'autres sites.

LE RESEAU DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

Les rencontres régulières

Depuis plusieurs années, les directeurs des 14 centres de ressources se réunissent régulièrement plusieurs fois par an pour échanger sur les questions d'actualité de la politique de la ville et partager sur les démarches de qualification mises en œuvre par chacun d'entre eux. En 2005, six réunions ont eu lieu. Une rencontre a également été organisée avec Catherine Vautrin en octobre, laquelle a rassemblé tous les Présidents et directeurs : La Ministre a rappelé le rôle essentiel des centres de ressources à une époque charnière de la politique de la ville, entre rénovation urbaine et accompagnement humain. Elle souhaite que les centres de ressources soient en appui méthodologique aux équipes de terrain, et qu'ils capitalisent et mutualisent les savoir-faire existants et les bonnes pratiques. Le débat a abouti à une proposition de travail pour l'élaboration d'un document cadre ayant pour objectif de fixer les relations entre l'Etat et les centres de ressources.

LES ASSISES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Les centres de ressources ont également apporté une contribution collective aux Assises nationales de la politique de la ville, qui se sont tenues au printemps. Cette contribution figure en annexe.

IV. LES UTILISATEURS DU CR•DSU

1/ UTILISATEURS TOUS SERVICES CONFONDUS : DEMANDES ADRESSEES AU CR•DSU, PARTICIPATION AUX RENCONTRES ET CONFERENCES

Près d'un millier de personnes ont été en contact avec le CR•DSU en 2005 (941 exactement), soit :

- 265 par le biais du service « Info/Doc » (359 sollicitations en 2004)
- 676 à l'occasion des ateliers, cycles ou journées de qualification, des conférences. (528 en 2004)

La fréquentation s'inscrit dans la continuité de 2004. Toutefois, la tendance globale depuis quelques années est à la baisse des demandes individuelles adressées au Info/Doc en particulier. Par contre, les participations aux journées d'échanges vont croissant. Cela illustre pour partie la volonté, compte-tenu de la taille de la région et du nombre d'acteurs en jeu, de privilégier dans nos démarches de travail les approches collectives.

ORIGINE PROFESSIONNELLE

Les tendances évoluent légèrement entre 2004 et 2005. La fréquentation des équipes Mous est en baisse en rapport à 2004. La progression de la participation des autres agents des collectivités continue.

De manière globale, tous services confondus, l'origine et l'activité professionnelle des principaux utilisateurs se répartissent comme suit :

- agents des collectivités locales autres que professionnels du DSU à 20,62 %, soit une hausse de 4 points (16,46 % en 2004, 12% en 2003),
- équipes de Mous à 19% environ (30% en 2004),
- les organismes d'appui à 12,5 % environ,
- les opérateurs (11,26 %) et les agents de l'État (8,50 %) sont plus présents qu'en 2004,
- les bureaux d'études (4,68 %),
- les étudiants et les chercheurs d'emploi, qui utilisent surtout le service Info/Doc et ont participé aux conférences représentent toujours 7,8 % de l'ensemble.
- les élus ne représentent que 3% des usagers (en très légère hausse)

ZONE D'INTERVENTION GEOGRAPHIQUE EN 2005

En 2005, les usagers viennent à 93,6% de Rhône-Alpes (en 2004 : 92,5%). Si le Rhône, l'Isère et la Loire sont logiquement les plus concernés par la politique de la ville, tous les départements sont touchés et la zone d'influence du CR•DSU est par conséquent bien régionale.

La répartition détaillée ci-dessous reste ainsi très cohérente avec la répartition géographique des équipes Mous en Rhône-Alpes : 54 % pour le Rhône, 15 % en Isère, 8 % dans la Loire, 6 % dans la Drôme, 5 % en Savoie, Haute-Savoie et Ain et enfin 1 % dans l'Ardèche.

- **la concentration rhodanienne remonte presque au niveau de 2003 : 44,63 % au lieu de 36,92% en 2004 et de 47,59% en 2003**
- arrive ensuite l'Isère avec 16,05 % (en baisse par rapport à 2004 : 22,33%)
- la Loire à 14,88 % (en nette hausse par rapport à 2004 : 7%)
- les autres départements de la région représentent 8,9 % des utilisateurs (Drôme, Ain, Ardèche, Savoie, Haute-Savoie).
- Rhône-Alpes « général » à 9,14%
- Autres (hors RA) : 4,78%

Tout comme les années précédentes, **le service Info/Doc est sollicité au-delà des frontières régionales** : les « extérieurs » s'élèvent à 11,5% environ.

2/ LES UTILISATEURS DU SERVICE INFO / DOC : 265 DEMANDES

Globalement, **les demandes d'informations proviennent pour plus de la moitié du milieu professionnel opérateur en « politique de la ville »**. Un cinquième des demandes émane des professionnels du conseil et de l'appui ; enfin, les étudiants et demandeurs d'emploi constituent le dernier cinquième.

Hausse du côté des professionnels opérateurs, qui restent les plus nombreux à recourir à ce service : soit **51,6 %** des usagers du service Info/Doc, avec environ 140 demandes annuelles : agents des collectivités locales 17%, soit une nette hausse par rapport à 2004 (5,3 points)

- équipes de Mous 15,5%,
- agents de l'État 5,3%,
- travailleurs sociaux 3 %,
- autres opérateurs – **HLM, réseau insertion, appui associatif – 10,9 %**.

Une stabilité des sollicitations venant des professionnels intervenant en appui ou conseil qui représentent toujours 27 % des utilisateurs du service Info/Doc :

- organismes d'appui 15,1 %,
- universitaires et organismes de formation 6,8 %,
- bureaux d'études 5,3 %, soit une baisse de 3 points par rapport à 2004.

Les ressources documentaires du CR•DSU sont précieuses (ouvrages de recherche, méthodologie, capitalisation d'expériences) à leurs travaux, de même que la connaissance du réseau d'acteurs.

Contrairement à la tendance remarquée depuis 2001, les demandes des étudiants ont baissé de 4,3 points par rapport à l'année 2004 (11,3% en 2005 contre 15,6% l'année précédente). Certains d'entre eux sont en stage auprès des équipes de Mous ou des collectivités territoriales, ils sont dans ce cas les relais des professionnels.

Une stabilisation de la part prise par les chercheurs d'emploi, avec 9,4% cette année au lieu de 9,8 % en 2004. Ce constat peut s'expliquer par le recours systématique de ce public à la rubrique « Offres d'emplois » du site Internet du CR•DSU. Lorsqu'ils s'adressent au service Info/Doc, c'est soit pour avoir des informations précises sur un territoire ou un organisme, soit pour un conseil personnalisé sur leur positionnement professionnel, ou encore pour une connaissance plus approfondie du réseau d'acteurs ou des organismes de formation.

Le CR•DSU a accueilli et conseillé de nombreuses personnes en repositionnement professionnel (envoyées quelquefois par leur centre de bilan de compétences) et dont les métiers d'origine peuvent être très loin du développement social et urbain. On constate cette année encore une forte attractivité des métiers du développement couplée d'une relative méconnaissance de ces métiers et de leurs modes de recrutement (diplômes exigés, compétences et connaissances requises), notamment de la part des organismes d'orientation.

3/ LES PARTICIPANTS AUX RENCONTRES : 676 PERSONNES

ORIGINE PROFESSIONNELLE

Près de la moitié des participants vient du milieu professionnel des collectivités locales (42,4%). On voit progresser la participation des agents des collectivités locales et des agents de l'État.

À noter également la diversité de la composition des participants :

- agents des collectivités locales autres que professionnels du DSU à 22,04 % (2004 : 19,70%),
- équipes de Mous à 20,41%, en baisse par rapport à 2004 (36,55%),
- les opérateurs à 13,17 % (participation en hausse : 8,14% en 2004),
- les organismes d'appui à 11,39 % (8,14 % en 2004) et agents de l'État à 9,76 % (équivalent à 2004),
- les bureaux d'études, universitaires, chercheurs d'emploi, organismes de formation constituent ensemble environ 7,4% des participants,
- autres dont les associations d'habitants à 8,43 %,
- les élus participent assez faiblement : 3,70 % (hausse par rapport à 2004 : 2,46% et à 2003 : 1,15%),
- les travailleurs sociaux à 1,78% (0,76 % en 2004) ; les étudiants à 1,92 % (3,79 % en 2004).

ORIGINE GEOGRAPHIQUE

Des ratios comparables aux précédents. L'équilibrage constaté en 2004 entre les divers départements de Rhône-Alpes ne s'est pas pérennisé en 2005.

Les rhodaniens sont à 41,72 %, les ligériens sont à 19,23% (7,77% en 2004), et les isérois à 16,86%.

Cette hausse de la participation des acteurs de la Loire s'explique par l'organisation d'une journée régionale en partenariat avec le Syndicat intercommunal de la Vallée de l'Ondaine.

RENCONTRES ET ATELIERS, CONFÉRENCE
676 participants pour l'année 2005

Activité du participant	TOTAL	%
Agents des Collectivités territoriales	149	22,04
Équipes MOUS	138	20,41
Opérateurs	89	13,17
Organismes d'appui	77	11,39
Agents de l'État	66	9,76
Autres, dont associations d'habitants	57	8,43
Bureaux d'études	30	4,44
Élus	25	3,70
Universitaires, Organismes de formation	14	2,07
Étudiants	13	1,92
Travailleurs sociaux	12	1,78
Chercheurs d'emplois	6	0,89

Origine professionnelle / employeurs	TOTAL	%
Collectivités territoriales	278	41,12
Associations	129	19,08
HLM	72	10,65
État	69	10,21
Établissements publics, GIP, organismes sociaux	36	5,33
Société	34	5,03
Autres, dont étudiants et chercheurs d'emplois	32	4,73
Conseil Général	26	3,85

Origine géographique	TOTAL	%
Ain	11	1,63
Ardèche	4	0,59
Drôme	20	2,96
Isère	114	16,86
Loire	130	19,23
Rhône	282	41,72
Savoie	9	1,33
Haute-Savoie	24	3,55
Rhône-Alpes	67	9,91
National RA	2	0,30
National	8	1,18
Autres	5	0,74

DEMANDES INFO/DOC
265 demandes pour l'année 2005

Activité du demandeur	TOTAL	%
Agents des Collectivités Territoriales	45	17
Équipes MOUS	41	15,5
Organismes d'appui	40	15,1
Étudiants	30	11,3
Chercheurs d'emplois	25	9,4
Opérateurs	17	6,4
Agents de l'État	14	5,3
Bureaux d'études	14	5,3
Universitaires, organismes de formation	18	6,8
Autres	12	4,5
Travailleurs sociaux	8	3
Élus	1	0,4

Origine professionnelle/employeurs	TOTAL	%
Collectivités territoriales	85	32,1
Associations	61	23
Autres dont étudiants, chercheurs d'emploi	58	21,9
État	24	9,1
Société	18	6,8
HLM	8	3
Établissements publics, GIP, organismes sociaux	7	2,6
Conseil Général	4	1,5

Origine géographique	TOTAL	%
Ain	2	0,8
Ardèche	0	0
Drôme	5	1,9
Isère	37	14
Loire	10	3,8
Rhône	138	52,1
Savoie	1	0,4
Haute-Savoie	8	3
Rhône-Alpes	19	7,2
National RA	3	1,1
National	2	0,8
Autres	40	15,1

RENCONTRES ET ATELIERS

Activités des participants	Année 2003 : 558 participations		Année 2004 : 528 participations		Année 2005 : 676 participations	
	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%
Agents des collectivités territoriales	98	22,27	104	19,7	149	22,04%
Équipes MOUS	132	30	185	35	122	18,05%
Agents de l'État	17	3,86	45	8,52	66	9,76%
Travailleurs sociaux, animateurs	15	3,41	4	0,76	12	1,78%
Bureaux d'études / Universitaires	18	4,1	38	7,2	34	5,03%
Organisme d'appui	29	6,59	43	8,14	77	11,39%
Autres	15	3,41	14	2,65	62	9,17%
Opérateurs (dont HLM)	36	8,18	43	8,14	89	13,17%
Élus	30	6,82	13	2,46	25	3,70%
Organismes de formation – Formateurs			4	0,76	10	1,48%
Réseau insertion + Réseau initiative économique	17	3,86	8	1,52	16	2,37%
Associations d'habitants			3	0,56	1	0,15%
Étudiants	9	2,05	20	3,79	13	1,92%

DEMANDES INFO/DOC

Activités des participants	Année 2003 : 436 demandes		Année 2004 : 359 demandes		Année 2005 : 265 demandes	
	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%
Équipes MOUS	88	19,17	69	19,2%	41	15,5%
Agents des collectivités territoriales	46	10,02	42	11,7%	45	17,0%
Chercheurs d'emplois	61	13,29	35	9,8%	25	9,4%
Organismes de formation, universitaires, (associations d'habitants, élus pour 2001)	23	5,01	14	3,9%	18	6,8%
Organismes d'appui	56	12,2	48	13,4%	40	15,1%
Bureaux d'études	49	10,68	33	9,2%	14	5,3%
Agents de l'État	30	6,54	15	4,2%	14	5,3%
Étudiants	44	9,59	56	15,6%	30	11,3%
Travailleurs sociaux	28	6,1	8	2,2%	8	3,0%
Opérateurs (HLM, logement, insertion ...)	17	3,7	21	5,9%	17	6,4%
Autres, associations d'habitants, élus	17	3,7	18	5	13	4,9%

CONCLUSION

PERSPECTIVES POUR L'ÉVOLUTION DU CR•DSU

PRENDRE PLEINEMENT EN COMPTE UN CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL QUI EST EN MUTATION

- La mise en place du plan de Cohésion sociale (ANRU, équipes éducatives, maisons de l'emploi, lutte contre les discriminations, observation des territoires, chartes territoriales de cohésion sociale)
- Stabilisation des dépenses publiques, réforme de l'Etat, nouveaux modes de contractualisation après 2006, nouvelle étape de décentralisation marquée par une délégation de pouvoirs aux collectivités
- De nouvelles priorités régionales d'intervention autour de l'emploi, d'un soutien renforcé aux démarches de renouvellement urbain, de la lutte contre les discriminations et la participation des habitants
- Une réflexion régionale sur l'ingénierie des territoires : le souci du conseil régional que le CR•DSU contribue, par des actions d'accompagnement et d'animation de réseau adaptées, à réduire les écarts d'ingénierie entre les territoires.

AFFIRMER LE POSITIONNEMENT DU CR•DSU COMME LIEU DE REFLEXION, DE MISE EN DEBAT ET DE CAPITALISATION SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SOLIDAIRE DES TERRITOIRES

- **Le développement social et solidaire des territoires** est entendu comme un mode de développement territorial interdisciplinaire, inter-institutionnel pour maintenir dans la société des populations fragilisées (isolement, handicap, précarité matérielle, différence culturelle ou religieuse...)
- **Rester fidèle aux grandes missions des centres de ressources** : Qualification des acteurs, mise en réseaux, capitalisation, diffusion, production de connaissances territorialisées, publication
- Se situer d'abord et avant tout comme étant à **l'interface de différents réseaux et milieux professionnels** pour :
 - Contribuer au « maillage » des acteurs au niveau régional, et infra-régional faciliter les assemblages, organiser l'interaction, faire se croiser les réseaux et familles d'acteurs concernés par le développement social ;
 - Questionner, voire interpeller, en tout les cas mettre en dialogue les politiques publiques locales oeuvrant dans le sens d'une plus grande cohésion sociale ;
 - Mettre ainsi en perspective ce qui se passe sur les territoires, à partir d'une vision régionale consolidée.

INVESTIR LES NOUVEAUX ENJEUX / OBJETS DE TRAVAIL

- Prendre en compte des nouvelles échelles d'intervention territoriales des politiques de solidarité, en accompagnant les agglomérations dans leur prise de compétence et montée en charge sur la politique de la ville. En travaillant également sur l'identification des champs de compétence et prérogatives des acteurs du droit commun.
- Investir sur les thématiques suivantes :
 - La lutte contre les discriminations
 - Le renouvellement urbain, envisagé dans toutes ses dimensions
 - Le développement social : La réussite éducative, les enjeux de santé publique ; l'emploi
 - L'observation des territoires

CONSOLIDER L'ANCRAGE TERRITORIAL DU CR•DSU DANS LES DIFFERENTS SITES DE LA REGION ET RENFORCER LA DIMENSION D'ACCOMPAGNEMENT DES MILIEUX PROFESSIONNELS

- Renforcer la présence sur les sites, soutenir et accompagner des dynamiques locales (appui documentaire, mise en lien avec expériences et structures ressources, aide à l'organisation de manifestations locales...) tout en restant dans une logique de capitalisation pour consolider une vision régionale des projets et démarches sur les territoires ;
- Contribuer ainsi à réduire les écarts d'information et d'ingénierie entre les territoires : les enjeux de qualification concernent aujourd'hui essentiellement des territoires en émergence (petits sites, villes et agglos moyennes....) ou des territoires n'ayant qu'une faible ingénierie locale ;
- Soutenir les maillages infra-régionaux entre des sites étant proches les uns des autres
- Accompagner des expérimentations locales

ELARGIR PROGRESSIVEMENT NOTRE CHAMP D'INTERVENTION, AU NIVEAU DES TERRITOIRES ET DES PUBLICS, DANS UNE VOLONTE DE PLUS GRANDE TRANSVERSALITE

- **Les territoires** : intégrer aux travaux et échanges proposés les villes et agglomérations moyennes de la région présentant des inégalités de développement sur leur territoire et/ou des quartiers fragilisés
- **Les publics** : même si le CR•DSU « touche » des publics variés, l'effort se portera en particulier sur les élus et les cadres territoriaux impliqués dans des démarches de développement territorial, ainsi que sur de nouveaux acteurs : conseil économique et social régional, les acteurs sociaux, les entreprises....

POURUIVRE LA MISSION DE DIFFUSION D'INFORMATION, EN ADAPTANT PROGRESSIVEMENT CERTAINS SUPPORTS

- Lettres d'information, site Internet, nouveautés documentaires, fiches d'expériences
- Envisager l'évolution des « Cahiers du DSU » à moyen terme : place dans l'ensemble des activités, modalités et canaux de diffusion...

CONSOLIDER LES PARTENARIATS EXISTANTS ET EN DEVELOPPER DE NOUVEAUX, AU NIVEAU REGIONAL, INTER-REGIONAL ET NATIONAL

- Mutualiser les ressources avec les autres lieux ressources de la région (ORHL, MRIE, Espace Régional de Santé Publique, Centre régional sur le développement Rural, ARADEL...);
- Avec les lieux de réflexion sur les politiques publiques locales : Conseil Economique et Social Régional, Espace Régional d'Economie Solidaire, chambres consulaires....
- Concevoir plus systématiquement le montage de journées d'échanges en partenariat avec d'autres structures
- Poursuivre la dynamique d'échanges existante avec les autres centres de ressources « politique de la ville »

Direction : Isabelle CHENEVEZ

Chargés de mission : Clément CHEVALIER

Documentation, veille : Julie DUCHAMP, puis Muriel CARAYON

Chargée d'étude : Marion VEYRET

Information multimédia : Muriel CARAYON

Secrétariat, abonnements, suivi comptable : Fabienne CHAPUIS

ANNEXES

GESTION DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION

Le CR•DSU dispose de ressources en information et documentation importantes :

- un fonds documentaire informatisé de plus de 5700 références d'ouvrages, d'articles et de revues, de littérature grise, de documents contractuels, de textes officiels, ainsi que de documents audiovisuels et multimédias sur les domaines constitutifs du développement social urbain,
- deux bases de données d'expériences gérées, en lien avec le réseau international DPH, une base d'expériences régionale de 197 fiches et une base internationale qui comprend plus de 9000 fiches,
- 295 dossiers thématiques et 245 dossiers d'organismes dont 70 organismes de formation alimentés en continu,
- une collection de revues, de publications institutionnelles et de lettres d'information (sur support papier ou électroniques),
- un fichier informatisé de professionnels, de personnes ressources et de partenaires en région Rhône-Alpes, en France et à l'étranger, organisé par type d'organisme ou de fonction et domaine d'activité. Ce fichier, géré avec une base de données, fait l'objet d'une mise à jour en continu. Il compte 5500 contacts.

UNE ALIMENTATION DU FONDS DOCUMENTAIRE IMPORTANTE ET REGULIERE

Le fonds documentaire qui constitue une des principales ressources en information et documentation du CR•DSU rassemble 5700 documents. Chaque mois, 30 à 40 nouveaux documents viennent enrichir ce fonds.

La politique d'acquisition reste constante : les thèmes de travail en cours sont privilégiés, ainsi que ceux qui font l'objet de demandes régulières. Nous cherchons à proposer soit des documents de référence, soit des documents offrant des éclairages différents ou correspondant à des niveaux de lecture et à des besoins d'information distincts (synthèse sur un thème, état de la question, rapport de recherche ou mémoire d'étudiants sur des questions précises, textes officiels, documents méthodologiques...) Cette qualité passe notamment par l'établissement d'un résumé analytique.

LES DOCUMENTS DISPONIBLES SUR LES THEMATIQUES TRAVAILLEES EN 2005

Une des caractéristique du fonds documentaire du CR•DSU est qu'il touche, comme le développement social urbain, de nombreux champs d'activité. En dehors de la politique de la ville et de ce que nous appelons Mémoire DSU Rhône-Alpes (documents contractuels, évaluations, études sur sites) une quinzaine de thématiques sont représentées dans le fonds. Sur ces thématiques, le fonds est alimenté en fonction des besoins internes ou exprimés par les usagers, mais aussi en fonction de ce qui existe dans d'autres centres de ressources spécialisés de la région Rhône-Alpes.

Le classement des documents (hors revues) par thématique principale donne une idée de la répartition des différents domaines couverts par le fonds :

- Mémoire DSU Rhône-Alpes (553 documents)
- Politique de la ville (305 documents)
- Habitat, logement (297 documents)
- Développement économique, emploi, insertion (256 documents)
- Prévention de la délinquance (244 documents)
- Immigration, lutte contre les discriminations raciales (231 documents)
- Participation des habitants (188 documents)
- Urbanisme (167 documents)
- Éducation (154 documents)
- Type de populations : jeunes, femmes... (131 documents)
- Exclusion (71 documents)

Viennent ensuite les thématiques de l'animation, la culture, les services publics, l'aménagement du territoire, la santé, l'Europe.

Ces chiffres ne rendent cependant pas compte de la totalité des références sur un thème : un document peut porter sur plusieurs thèmes. Par exemple, dans la base de données, plus de 770 documents répondent à une recherche sur « citoyenneté, participation des habitants ».

Le fonds du CR•DSU est repéré évidemment sur la politique de la ville, mais aussi sur d'autres thématiques pour lesquelles il offre un des seuls fonds documentaires ouvert au public en région. C'est le cas notamment pour la participation des habitants, la prévention de la délinquance, la lutte contre les discriminations. Par contre sur des domaines comme la santé ou la culture, d'autres organismes spécialisés font référence.

L'alimentation du fonds en 2005 se répartit dans les différents thèmes, avec une prépondérance pour l'habitat et le logement, l'urbanisme notamment lié au renouvellement urbain, aux « types de population » ; et la lutte contre les discriminations et l'immigration. On constate que ce sont des thèmes travaillés au CR•DSU cette année, mais aussi fortement liés à l'actualité en général et de la politique de la ville en particulier.

ADHERENTS ET PARTENAIRES

À la fin 2005, outre l'État et la Région qui ont inscrit leur participation dans le cadre du contrat de plan, l'association compte parmi ses adhérents et partenaires :

Une vingtaine de collectivités territoriales, établissements publics.

- la Communauté d'agglomération grenobloise,
- la Communauté d'agglomération de Chambéry ,
- le Grand Roanne Agglomération,
- la Communauté d'agglomération du Pays viennois,
- la Communauté de communes de l'agglomération d'Annemasse,
- le Grand Lyon,
- le Fasild,
- la Caf de Lyon,
- le Sivu actions ville 2006,
- le Conseil général de l'Isère,
- le Conseil général du Rhône,
- le Syndicat intercommunal de la vallée de l'Ondaine,
- Bron,
- Décines,
- Feyzin,
- Lyon,
- Pierre-Bénite,
- Rive-de-Gier,
- Saint-Étienne,
- Saint-Martin-le-Vinoux,
- Vénissieux.

Une vingtaine d'associations, têtes de réseau, organismes d'études et de recherche :

- | | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| - Aradel | - FS conseil, |
| - Apase, | - Le Grillon, |
| - Aralis, | - ID2E |
| - Arra HLM, | - Innovation et développement |
| - AUDAL, | - Jardin couvert |
| - Cap Berriat | - Jardin de la solidarité |
| - Centre Simone Signoret (SAN), | - Les Professionnels du DSU en RA, |
| - CSF | - Régie de quartier Armstrong, |
| - Cogelore, | - Régie Top, |
| - Codase | - Robins des villes, |
| - Confédération nationale du logement | - SLEA |
| de l'Ain, | - Trajectoires-Reflex, |
| - EPURES, | - URPACT |
| - Études Actions, | |
| - Fonda RA | |

Une vingtaine de professionnels du développement social et urbain.

Les partenaires suivants subventionnent le CR•DSU :

